



Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Forêt / Pas d'augmentation des frais de garderie, rappelle La FNCofo au ministre p. 4

Lignes express p. 6

Agenda p. 6

L'actualité en régions p. 8

Pays de la Loire / Salon Maison bois : une fréquentation stable

Champagne-Ardenne / Week-end de l'arbre

Limousin / Un cycle de formations dédié aux scieries

Aquitaine / Les sylviculteurs présentent leur plan de développement forestier 2015-2030

Exposition

Paris / Le premier Mondial du bâtiment met l'accent sur l'innovation p. 10

Gros plan

Alsace / 20 ans de Fibois Alsace et hommage à Jean Maegey p. 12

Comprendre

Entreprises

Aquitaine / Scierie Labadie : investir pour privilégier la valeur ajoutée p. 14

S'équiper

Matériels et techniques

Ensembles grumiers /

Palfort : trois sociétés associent leur savoir-faire en transport de bois p. 17

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Le chêne nivernais au-delà des 400 €/m³ p. 19

Beaune confirme les besoins des scieurs p. 20

Ventes lorraines : des professionnels affirment leur mécontentement p. 21

À Sainte-Maure, les scieurs trustent le chêne champenois p. 22

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 35

Avec ce numéro : le Cahier du bois-énergie n° 69

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
 Direction - Rédaction - Publicité : 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors
 Tél. : 04.78.87.29.40 - Télécopie : 04.72.30.04.16 • Abonnements : France (1 an) 112 €
 Le numéro : 3,60 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176 - 00026810401 - 68
 Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.



20 OCT. 2015 | Franc-parler

La maison bois subit aussi la crise

Les médias généralistes nous rassurent ponctuellement en nous affirmant dans leurs reportages que la construction bois a le vent en poupe. La dernière enquête nationale de l'Observatoire de la construction bois, qui sera diffusée en intégralité début novembre lors du salon Batimat, confirme globalement cette impression, avec quelques nuances toutefois.

Les 420 réponses, sur le panel de 912 professionnels interrogés, actualisent la dernière enquête datant de 2012. Premier constat, il y a moins d'entreprises œuvrant sur les marchés de la construction bois : elles seraient 1.984 contre 2.197 en 2012. Cette érosion de 10% est un peu moins sensible que pour l'ensemble du secteur du bâtiment (-13%). Tous les autres indicateurs confirment ce ralentissement. Le chiffre d'affaires de la construction bois - 3,7 milliards d'euros - recule de 8%, le nombre de salariés - 28.850 - de 6%.

La tendance est identique pour toutes les entreprises du bâtiment qui attendent toujours une reprise significative des mises en chantier.

On ne pourra pas dire non plus que la maison bois a tiré profit de la crise. Elle a subi les mêmes effets que le secteur. Pour preuve, le nombre de mises en chantier de maisons individuelles bois a reculé de 28% entre 2012 et 2014, passant de 14.320 à 10.350. Ce reflux est strictement calqué sur le repli du marché global qui a perdu 34.700 unités pendant la même période. La part de marché de la maison bois reste quasi stable à 10,4%.

Néanmoins, le matériau a toutes les raisons d'être optimiste pour l'avenir. Le bois sait en effet imposer ses qualités naturelles en rénovation de façade. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter dans cette étude les bons chiffres de l'isolation thermique par l'extérieur qui contribue de plus en plus à l'activité des entreprises. Autre bonne nouvelle, le bois séduit aussi pour agrandir sa maison. Avec 9.225 réalisations en 2014, les chantiers d'extension bois ont ainsi progressé de 17% depuis 2012.

Production d'énergie dans l'industrie par autoconsommation des sous-produits lignocellulosiques

20 OCT. 2015

Sommaire

- Edito, par Serge DEFAYE
- L'autoconsommation de sous-produits lignocellulosiques : une solution présentant bien des avantages p. 4
- Première et seconde transformations du bois : l'exemple de la scierie Lefebvre aux Grandes-Ventes (Seine-Maritime) et des meubles Demeyère à Pérenchies (Nord) p. 7
- Industrie du malt : l'exemple des Malteries franco-suissees à Issoudun (Indre) p. 10
- Trituration de graines oléagineuses : l'exemple de Saipol à Bassens (Gironde) p. 12
- Distillerie : l'exemple d'Azur distillation à Maubec (Vaucluse) p. 14

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction productions et énergies durables - service bioressources) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie.

Ce Cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie) et Serge DEFAYE (CIBE). Nous remercions Frank DUJARDYN (Vyndke), Nicolas DEMEYERE (meubles Demeyère), Daniel JOLY (Weiss France), Pierre-Jean QUINTO (Malteries franco-suissees), Pierre CHERVIER (Saipol) et Jean-Claude ANTHOINE (Azur distillation) pour leur contribution. Mise en page par la rédaction du Bois International.

Économie circulaire et autoconsommation

Le concept d'économie circulaire est aujourd'hui à la mode. De quoi s'agit-il ? De réintroduire en tête de process les défauts et chutes de fabrication, de recycler localement les sous-produits... et plus généralement de rechercher les synergies entre des activités et pratiques qui coexistent, mais trop souvent en s'ignorant, chacun demeurant dans sa bulle professionnelle, bureaucratique ou personnelle. L'autoconsommation est un bel exemple de ce qu'il faudrait systématiser.

Certes celle-ci est pratiquée par le monde rural depuis la nuit des temps. Par exemple dans les industries forestières et agroalimentaires qui disposent de co-produits, de sous-produits ou de déchets d'activités et de fabrication. La terminologie d'ailleurs est fluctuante : un co-produit ou un sous-produit, c'est ce qu'on valorise, un déchet ce que l'on jette.

L'autoconsommation doit être mise en avant pour des raisons énergétiques et environnementales ainsi que d'un point de vue économique. Disons le aussi, c'est un enjeu métaphysique, si on accepte d'oublier parfois un peu l'économie dans son étroitesse et que l'on pense au futur de notre planète.

Pour autant passer de l'idée à la concrétisation n'est pas toujours aussi simple que cela.

D'un côté, il faut une adéquation dans l'espace et dans le temps entre les produits à valoriser et les besoins in situ. D'où la nécessité parfois d'une capacité de stockage importante et l'obligation de vendre les surplus ou d'acheter des compléments.

De l'autre, il faut toujours faire (quand même) une étude économique, car ce n'est pas parce qu'un sous-produit au départ a une valeur faible, nulle, voire négative qu'il ne sera pas à l'arrivée, après transformation (broyage / criblage...), plus cher que le concurrent du marché. On est alors face à un paradoxe. Celui-ci ne sera dépassé que par une politique publique, notamment fiscale, favorisant l'autoconsommation à domicile, au détriment des substituts équivalents transportés sur de longues distances et parfois depuis l'autre bout du monde. Encore une fois, l'écotaxe sur les énergies fossiles (et fissiles) et sur le transport est l'indispensable dispositif qui permettra à la proximité de prendre le pas sur le lointain.

Serge DEFAYE
Debat / Best Energies

RECTIFICATIF

Dans le Cahier du bois-énergie n° 68 "Le bois-énergie dans l'industrie du papier / carton", paru le 27 juin 2015, figure, à la page 5, une carte montrant la localisation des usines produisant des pâtes de cellulose : au sujet de la source, il convient de lire "Mémento FCBA" en lieu et place de "Copacel".

En outre, l'article "Les procédés industriels pour la fabrication des pâtes de cellulose et des papiers / cartons requièrent de grandes quantités d'énergie" de ce même Cahier a été réalisé en s'appuyant sur plusieurs documents, en particulier le "Dossier sur le matériau papier" disponible sur le site internet du Cerig, qui est la cellule de veille de Grenoble INP-Pagora, École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux.